

- Maître d'ouvrage :



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

OPERATION :

**REHABILITATION D'UN PLATEAU DE BUREAUX
EN CENTRE DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE**

UNIVERSITAIRE LEA VION

BATIMENT L UFR PSYCHOLOGIE – 14000 CAEN

PHASE :

DCE

LOT N°04 : PLOMBERIE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

COORDINATEUR SPS :

*Bureau VERITAS
4 Place de Boston
14200 – HEROUVILLE SAINT-CLAIR*

BUREAU DE CONTROLE :

*BTP CONSULTANTS
23, rue de l'Avenir
14650 - CARPIQUET*

BUREAU D'ÉTUDES – MOE :

*SOTHIS
1 Route de Tessel
14210 VAL D'ARRY*



ARCHITECTE :

*Atelier TOT
1 cours d'Arry
14210 VAL D'ARRY*



INDICE	DATE	MODIFICATION(S)	REALISE PAR	VERIFIE PAR
0	31/03/26	PREMIERE DIFFUSION	JR	QP
1	05/05/26	DEUXIEME DIFFUSION	JR	

SOMMAIRE

1	GENERALITES	3
1.1	Définition du projet	3
1.2	Consistance des travaux	4
1.3	Délai global des travaux tous corps d'état	5
2	Lot 04 – Description des ouvrages	6
1	ARTICLE 1 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE SECURITE ET D'INSTALLATION DE CHANTIER	6
1.1	Modalités de gestion et d'enlèvement des déchets	6
1.2	Protection et nettoyage chantier	6
1.3	Dossier des ouvrages exécutés	6
2	ARTICLE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX PREPARATOIRES	7
2.1	Consignation et déconsignation des réseaux EF/EC/EU/EV	7
2.2	Dépose, adaptation des réseaux et repose du ballon sous évier	7
2.3	Révision évier existant	7
2.4	Dépose et évacuation WC y compris neutralisation des réseaux	8
2.5	Dépose et évacuation d'urinoir y compris neutralisation des réseaux	8
2.6	Dépose et évacuation de lave main y compris neutralisation des réseaux	8
3	ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PLOMBERIE	9
3.1	Fourniture et pose d'une cuvette enfant	9
3.2	Fournir et pose de lavabos PMR	9
3.3	Dépose, adaptation et repose de WC existants y compris adaptation des réseaux	10
3.4	Dépose, adaptation et repose de lave-main y compris adaptation des réseaux	10
3.5	Remplacement bouche d'extraction	10
3.6	Dépose, stockage avec soin, repose et remise en eau des radiateurs existants	11

1 GENERALITES

1.1 Définition du projet

NATURE ET LIEU DE L'OPERATION

Le présent cahier des charges définit les travaux de réhabilitation d'un plateau de bureaux en centre de consultation psychologique universitaire Léa Vion :

**Bâtiment L –Aile SE - UFR Psychologie – Université de Caen
14000 Caen**

TRANCHE(S) :

Les travaux du présent lot feront l'objet d'une seule tranche.

OPTION(S) :

Des options sont prévues au marché.

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE :

Aucun bordereau de prix unitaire n'est prévu au marché.

ALLOTISSEMENT :

En 4 lots :

- Lot 01 : Installation de chantier, plâtrerie, peinture, plafond, faïence et sol souple,
- Lot 02 : Menuiseries intérieures,
- Lot 03 : Électricité,
- Lot 04 : Plomberie.

MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU PLOMB

Aucune présence d'amiante et de plomb n'a été détecté.

1.2 Consistance des travaux

INSTALLATION DE CHANTIER

- Base vie et aire de stockage,
- Balisage et signalétique,
- Fermeture espace de chantier,
- Mise en place de protections des sols.

PLATRERIE, PEINTURE, PLAFOND, FAIENCE ET SOL SOUPLE

- Dépose de cloison de distribution et stratifié,
- Dépose et nettoyages des faïences,
- Remplacement faux plafond sanitaires,
- Adaptation faux plafond circulation,
- Pose de cloison de distribution hydrofuge et CF 1h,
- Pose d'une plaque de plâtre acoustique en about de cloison,
- Retouche de plâtrerie,
- Redressage au mortier des poteaux de la circulation,
- Mise en peinture des murs, poteaux, cloisons, portes et faïences,
- Pose de faïence sur nouvelle cloison y compris plinthe,
- Reprise carrelage existant,
- Pose de sol souple y compris plinthe PVC,
- Nettoyage du sol existant.

MENUISERIES INTERIEURES

- Dépose des meubles et d'une menuiserie existante,
- Pose de deux ensembles menuisés,
- Pose d'une menuiserie,
- Pose d'une porte vitrée,
- Pose de meubles sous évier,
- Pose de nouvelle signalétique,
- Pose de joint brosse acoustique,
- Pose de cloisons stratifiée,
- Pose de volet de désenfumage,
- Pose de ventouse électromagnétique y compris raccordement au SSI existant,
- Pose de ferme porte automatique,
- Remplacement des stores occultants en SE118-120-121-122.

ELECTRICITE

- Dépose appareillages existants (prises, interrupteurs, goulottes et luminaires),
- Neutralisation et remise en fonction des têtes de détection incendie
- Pose de coffret de protection,
- Reprise tableau électrique,
- Fourniture et pose de goulotte PVC 3 compartiments y compris appareillages,
- Pose de dalle Led, de spot Led et de luminaires muraux,
- Pose de lecteur badge TIL,
- Fourniture, pose et alimentation DM et DM pour ouverture de porte,
- Alimentation ventouse électromagnétique et raccordement SSI existant,
- Fourniture, pose et alimentation pour captation vidéo,
- Fourniture, pose et alimentation témoin lumineux - WC PMR
- Fourniture, pose et alimentation BAES à raccorder à la télécommande du tableau.

PLOMBERIE/CHAUFFAGE

- Dépose, adaptation des réseaux et repose du ballon instantané sous évier - SE109,
- Dépose et évacuation WC, urinoirs, lavabos et lave-main existants compris neutralisation des réseaux EF/EV si nécessaire,
- Fourniture et pose d'une cuvette enfant y compris raccordement sur réseaux EF et EV,
- Dépose, adaptation et repose de WC existants y compris adaptation des réseaux.

1.3 Délai global des travaux tous corps d'état

Période de préparation : 1 mois

Travaux TCE : 2 mois et demi

2 LOT 04 – DESCRIPTION DES OUVRAGES

1 ARTICLE 1 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE SECURITE ET D'INSTALLATION DE CHANTIER

1.1 Modalités de gestion et d'enlèvement des déchets

L'ENTREPRISE doit la gestion, l'évacuation et le traitement des déchets de chantier comprenant notamment la main d'œuvre liée à la dépose et au tri, le transport des déchets de chantier vers un ou plusieurs points de collecte et les couts de traitement et toutes les sujétions afférentes a ces déchets.

Localisation : pour l'ensemble du chantier

1.2 Protection et nettoyage chantier

L'ENTREPRISE prévoira l'ensemble des protections de chantier nécessaires pour la réalisation des travaux et prendra toutes les mesures pour éviter la propagation des poussières.

Un nettoyage sera réalisé quotidiennement et en fin de chantier sur toutes les surfaces, dans toutes les zones traitées a l'aspirateur.

Localisation : pour l'ensemble du chantier

1.3 Dossier des ouvrages exécutés

L'ENTREPRISE doit la remise d'un dossier des ouvrages exécutés au maitre d'œuvre (pour visa) et au maitre de l'ouvrage a la réception des travaux.

Ce document de synthèse sera composé à minima :

- D'un mémoire technique reprenant les travaux réalisés,
- Toutes les notes de calculs demandées,
- Les avis techniques des matériaux utilisés,
- Les fiches techniques des produits,
- Les essais COPREC et fiches d'autocontrôles,
- Les plans nécessaires a la bonne compréhension,
- Les plans en dwg avec l'implantation des nouveaux ouvrages et transformations du nouveau projet sur la base de fichiers existants
- Tous documents demandes par le maitre de l'ouvrage, le bureau de contrôle ou le maitre d'œuvre pendant la durée des travaux.

Localisation : pour l'ensemble du chantier

2 ARTICLE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX PREPARATOIRES

2.1 Consignation et déconsignation des réseaux EF/EC/EU/EV

L'ENTREPRISE doit la coupure, la vidange et le bouchonnage complet de l'ensemble des réseaux suivants :

- Réseau d'eau froide depuis l'Alimentation d'Eau Potable (AEP) de la zone de travaux,
- Réseau d'Eau Usée et d'Eau Vanne,
- Réseau d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) et ballon de stockage.

La fermeture des vannes de coupures nécessaires à la réalisation de cette prestation sera à la charge des entreprises d'exploitation présentes sur site. L'ENTREPRISE devra cependant prévenir de ses dates d'intervention.

Localisation : SE-109, SE-110 et SE-111

2.2 Dépose, adaptation des réseaux et repose du ballon sous évier

L'ENTREPRISE doit les prestations suivantes :

- Dépose, stockage soignée et repose dès installation du nouveau meuble bas du ballon électrique sous évier,
- Vérification des supports et/ou remplacement des supports abimés.
- Reprise et raccordement des alimentations d'eau froide et d'eau chaude y compris raccordement à l'évier.
- Coltinage et évacuation en décharge adaptée de l'ensemble des matériels et gravats générés.
- Bouchage et colmatage des trous, finitions soignées.

L'entreprise devra tous moyens pour protéger le ballon déposé durant le chantier.

Localisation : SE-109

2.3 Révision évier existant

L'ENTREPRISE devra la révision de l'évier existant comprenant les prestations suivantes :

- Nettoyage complet de l'évier, des canalisations et des accessoires,
- Réfection des joints périphériques,
- Remplacement des joints d'étanchéité et des éléments de fixation si nécessaire,
- Révision de la robinetterie,
- Remplacement du siphon,
- Contrôle de l'alimentation en eau.

L'ENTREPRISE aura à sa charge le remplacement de toute pièces non fonctionnelles.

Localisation : SE-109

2.4 Dépose et évacuation WC y compris neutralisation des réseaux

L'ENTREPRISE doit la dépose, l'évacuation et le coltinage des WC existants. L'ensemble des réseaux d'alimentation EF et d'évacuation seront neutralisés et bouchonnés.

Tous les matériaux devront être emmenés en décharge avec bordereaux de tri.

Localisation : SE-110 et SE-111 (voir plan de démolition)

2.5 Dépose et évacuation d'urinoir y compris neutralisation des réseaux

L'ENTREPRISE doit la dépose, l'évacuation et le coltinage des urinoirs existants. L'ensemble des réseaux d'alimentation EF et d'évacuation seront neutralisés et bouchonnés.

Tous les matériaux devront être emmenés en décharge avec bordereaux de tri.

Localisation : SE-110 – Dans sanitaire PMR existant

2.6 Dépose et évacuation de lave main y compris neutralisation des réseaux

L'ENTREPRISE doit la dépose, l'évacuation et le coltinage de lave main existant. L'ensemble des réseaux d'alimentation EF et d'évacuation seront neutralisés et bouchonnés.

Tous les matériaux devront être emmenés en décharge avec bordereaux de tri.

Localisation : SE-110

3 ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PLOMBERIE

3.1 Fourniture et pose d'une cuvette enfant

L'ENTREPRISE doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une cuvette enfant (maternelle) de la marque Jacob Delafon de couleur blanche y compris réservoir attenant rondo double volume ou techniquement équivalent

Sortie arrière, fixation par vis avec cache-tête chromé et rondelles dans cheville. Raccordement sur la chute existante.

Y compris toutes sujétion de raccordement et d'adaptation des réseaux EF et EV.

Localisation : SE-110

3.2 Fournir et pose de lavabos PMR

L'ENTREPRISE doit la fourniture, la pose et le raccordement de lavabo en céramique pour utilisation en fauteuil roulant, dimensions 60x50 cm, pré-percé d'un trou pour robinetterie, comprenant :

- Bonde à grille concave à écoulement libre, de marque DELABIE ou équivalent,
- Siphon polypropylène blanc réglable
- Robinetterie mitigeuse monocommande temporisée de type Presto ou équivalent,
 - o Levier à commande au coude de 150 mm,
 - o Cartouche séquentielle (ouverture/fermeture et réglage température par déplacement horizontal du levier),
 - o Température maximale pré-réglée à 40°,
 - o Aérateur anti-calcaire intégré,
 - o Avec bonde de vidage,
 - o Installation monotrou,
 - o Saillie du bec 102 mm,
 - o Raccord avec flexible d'alimentation.
- Console de fixation renforcée
- Y compris joint d'étanchéité périphérique,
- Miroir :
 - o 60x80ht cm,

Le lavabo sera fixé par l'intermédiaire de deux consoles murales en acier laqué, fixées par vis au mur. L'implantation du lavabo sera conforme à la réglementation en vigueur relative à l'accessibilité aux handicapés. Coloris unis au choix du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant.

Y compris toutes sujétion de raccordement et d'adaptation des réseaux EF et EU.

Localisation : SE-110

3.3 **Dépose, adaptation et repose de WC existants y compris adaptation des réseaux**

L'ENTREPRISE doit les prestations suivantes :

- Dépose, stockage soignée et repose à la fin des travaux des WC,
- Vérification des supports et refixation des supports devisés ou remplacement des supports abimés.
- Reprise des alimentations d'eau froide et d'évacuation des eaux vannes suite à la création du nouveau cloisonnement.
- Coltinage et évacuation en décharge adaptée de l'ensemble des matériels et gravats générés.
- Bouchage et colmatage des trous, finitions soignées.

L'entreprise devra tous moyens pour protéger les WC déposés durant le chantier.

Localisation : SE-110 et SE-111 –Sanitaires accolé au nouveau cloisonnement - Voir plans

3.4 **Dépose, adaptation et repose de lave-main y compris adaptation des réseaux**

L'ENTREPRISE doit les prestations suivantes :

- Dépose, stockage soignée et repose à la fin des travaux du lave-main,
- Vérification des supports et refixation des supports devisés ou remplacement des supports abimés.
- Reprise des alimentations d'eau froide et d'évacuation des eaux usées suite à la création du nouveau cloisonnement.
- Coltinage et évacuation en décharge adaptée de l'ensemble des matériels et gravats générés.
- Bouchage et colmatage des trous, finitions soignées.

L'entreprise devra tous moyens pour protéger le lave-main durant le chantier.

Localisation : SE-111 – Voir plans

3.5 **Remplacement bouche d'extraction**

L'ENTREPRISE devra le remplacement de la bouche d'extraction y compris toutes sujétions de raccordement sur le réseau existant et de fixation sur le nouveau faux plafond.

Localisation : SE-110 et SE-111

3.6 **Dépose, stockage avec soin, repose et remise en eau des radiateurs existants**

L'ENTREPRISE doit le désembouage de l'installation et la vidange de tous les réseaux nécessaires à la réalisation des travaux.

Désembouage :

- Fermeture des purgeurs automatique s'il y a,
- Ouvrir les vannes, robinets thermostatiques et les robinets des radiateurs,
- Réaliser le désembouage de l'installation, la méthode est laissée au choix de l'entreprise chimique et/ou hydropneumatique, elle sera détaillée dans le mémoire technique et le procédé de traitement devra avoir fait l'objet d'un avis technique du CSTB en cours de validité,
- Mise en eau de l'installation avec un inhibiteur ;
- Un contrôle sera réalisé afin de vérifier la qualité d'eau et adapter la quantité d'inhibiteur.

L'ENTREPRISE prendra en charge tous les dégâts consécutifs à cette intervention, tels que fuites, percements, dégradations etc...

L'ENTREPRISE doit la dépose, le stockage avec soin et la repose des radiateurs existants y compris branchement, remise en eau et purge.

Localisation : Ensemble de la zone travaux hormis SE-110 et SE-111